



CERAS de Nouvelle-Aquitaine

Rapport d'activité 2023

SOMMAIRE

Éditorial

1. CERAS Nouvelle-Aquitaine : ses ressources

- 1.1 L'association
- 1.2 Adhérents
- 1.3 Conseil d'administration
- 1.4 Bureau

2. CERAS Nouvelle-Aquitaine : son organisation

3. CERAS Nouvelle-Aquitaine : ses principes d'action

4. CERAS Nouvelle-Aquitaine : son activité

- 4.1 Site
- 4.2 Colloque
- 4.3 Département Formation et partenariat avec Hegoa Formation
- 4.4 Jeu de l'oie
- 4.5 Publications

5. CERAS Nouvelle-Aquitaine : sa vie associative

- 5.1 Instances de l'association
- 5.2 Conseil d'administration
- 5.3 Assemblée Générale
- 5.4 Réunions internes
- 5.5 Participation au colloque de Lille, aux journées d'études de l'IDES et à la démarche européenne sur les objets flottants
- 5.6 Vacation de la responsable

6. CERAS Nouvelle-Aquitaine : Bilan de l'exercice 2023

7. CERAS Nouvelle-Aquitaine : projections

- 7.1 Budgétaires
- 7.2 Activités
 - 7.2.1 Jeu de l'oie
 - 7.2.2 Déploiement des formations avec Hegoa Formation
 - 7.2.3 Colloque 2024
 - 7.2.4 Participation des membres du CERAS Nouvelle-Aquitaine à la promotion de l'approche systémique
 - 7.2.5 Publications
 - 7.2.6 Groupe d'intravision et supervision

Éditorial

La route du CERAS NA continue à se construire en marchant. Ses chevilles ouvrières la sèment de petits cailloux qui font traces, et y ajoutent de nouvelles pierres en lançant des projets qui dessinent l'avenir.

Les formations, via la plateforme HEGOA, continuent à se mettre en place, en particulier autour du jeu de l'oie, destinées aux praticiens et aux établissements qui ont commandé cet objet flottant. En prévision également, une formation au génogramme (avec Angélique TRAIN, Sabine LAGARDÈRE et Anne ROCHET). Cependant la demande d'interventions dans des institutions reste actuellement plus importante.

Comme les années précédentes, les événements majeurs sont :

L'organisation du colloque annuel,

Les ventes du jeu de l'oie,

Les participations ou interventions lors de séminaires, congrès nationaux ou internationaux.

Les publications : articles dans des revues, chapitres d'ouvrages, rééditions etc.

Le colloque de 2023 sur le thème « des loyautés visibles, invisibles et les trahisons nécessaires » autour de Nicole et Bernard PRIEUR a su rassembler un nombre stable de participants, aussi bien en présentiel qu'en visioconférence.

Les intervenantes de l'après-midi, membres du CERAS NA, Géraldine CHERNET et Sabine LAGARDÈRE, ont été particulièrement appréciées, ce qui contribue à la notoriété de notre association.

Le colloque du 28 septembre 2024 portera sur **les méthodes narratives** en systémique avec la participation attendue de Robert NEUBURGER mais aussi celles d'anciens membres du CERAS de GRENOBLE : Gisèle ROSSET, Caroline VALOIS et Joël PICART qui est aussi trésorier et webmaster, très actif, du CERAS NA.

En préparation le colloque de 2025 : « *Un objet flottant ça vole ou ça flotte ?* ». Il sera plus spécifiquement centré sur le « jeu de l'oie »

L'axe des publications reste particulièrement dynamique :

Le livre sur la supervision, publié chez ESF sous la direction de Maria BORCSA et d'Ivy DAURE va paraître début septembre. Un des chapitres a été rédigé par Sabine LAGARDÈRE et un autre par Yveline REY qui, par ailleurs, réédite **le conte systémique** (même éditeur). Ces deux ouvrages devraient être disponibles pour le colloque de septembre 2024.

A mentionner également la participation des collègues du CA à diverses rencontres nationales ou internationales qui contribuent à faire connaître le CERAS NA. Par exemple :

Yveline REY, invitée par Jean-Paul MUGNIER, a participé en mai 2023 à des Journées d'Etude organisées à Paris par L'IDES sur le thème « si on cessait d'y penser... »

Sabine LAGARDÈRE, invitée par Michel MAESTRE a ouvert en juin 2023 un colloque sur les « Objets Flottants ». Elle s'est également rendue, en janvier, au Luxembourg auprès d'un groupe de travail, animé par Marie-Jeanne SHON, sur les Objets Flottants. Puis en février, elle est intervenue auprès d'étudiants du DFSSU de Clinique familiale et Pratiques systémiques, à l'université Paris 8.

A signaler **enfin le projet d'une collaboration, via un comité consultatif, avec les équipes en charge de l'organisation du prochain congrès de l'EFTA**, et sous l'égide de Reynaldo PERRRONE, qui aura lieu à **LYON les 28-30 août 2025**.

C'est dire que les vibrations de notre association diffusent et ne cessent de s'amplifier.

Que toutes et tous en soient vivement remerciés et en particulier notre responsable Céline PARIS-ZAPATA.

Yveline REY, la Présidente

1. CERAS Nouvelle-Aquitaine : ses ressources

1.1 L'association

L'association, Centre d'Etudes et de Recherche sur l'Approche Systémique de Nouvelle-Aquitaine, a été déclarée le 16 novembre 2020. Son siège est situé Villa Jakesenia 1 Avenue Lahubiague 64100 BAYONNE.

Les ressources de l'association se composent :

- des cotisations des membres
- des subventions qui pourront lui être accordées
- des dons
- du produit de ses prestations payantes
- de toutes autres ressources autorisées par la loi.

1.2 Les adhérents

L'association se compose de membres actifs, de membres associés, et de membres d'honneur.

Les membres actifs : il s'agit de personnes physiques, travailleurs sociaux, médecins, psychologues, professionnels paramédicaux, psychopraticiens, intervenants psycho-sociaux qui ont dans leurs pratiques ou dans leurs recherches, des intérêts pour l'approche systémique se rapportant aux problématiques humaines et/ou institutionnelles.

Les membres actifs versent une adhésion et ont voix délibérative en Assemblée Générale. Ils peuvent en outre présenter leur candidature pour devenir membre du Conseil d'Administration.

Les membres associés : il s'agit des personnes physiques ou morales qui participent aux actions proposées par le CERAS (formations, colloques ...). Ils deviennent membres en versant une cotisation et ont voix délibérative en Assemblée Générale.

Les membres d'honneur : il s'agit de représentants des structures partageant les objectifs de l'association (universités, associations, centres de formation ...) et de personnalités françaises ou étrangères. Ces membres ont voix consultative en Assemblée Générale et sur invitation auprès du Conseil d'Administration.

1.3 Le conseil d'administration

L'association est administrée par un conseil de cinq à onze membres élus, si nécessaire, à bulletins secrets, par l'Assemblée Générale, pour une durée de trois ans parmi les membres actifs. Les membres sont rééligibles. En cas de vacance dans l'intervalle de deux Assemblées Générales, et dans l'attente d'une élection de confirmation, le Conseil d'Administration pourvoira au remplacement de ses membres par cooptation.

Tout membre du Conseil d'Administration qui, sans motif annoncé, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives, pourra, après avoir été invité à fournir des explications devant le bureau, être considéré comme démissionnaire.

1.4 Bureau

Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres, si nécessaire au scrutin secret, un bureau composé d'un Président, un Vice-Président, un Secrétaire et un Trésorier. Les membres du bureau sont élus pour trois ans. Ils sont rééligibles. Il peut choisir d'élire également des suppléants aux postes de Secrétaire et Trésorier.

2. CERAS Nouvelle-Aquitaine : son organisation

Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire réunit tous les membres de l'association à jour de leur cotisation, quel que soit leur mode d'affiliation. Elle organise une réunion au moins une fois par an, après convocation écrite du Secrétaire Général, quinze jours avant la date fixée.

Le Président, assisté des membres du Conseil d'Administration, et sous leur contrôle, préside l'assemblée, il expose la situation morale de l'association et soumet à approbation son rapport. Le Trésorier rend compte de sa gestion, il soumet les comptes de l'exercice clos, et le budget prévisionnel à l'approbation de l'Assemblée Générale. Le Secrétaire Général organise, s'il y a lieu, le déroulement des votes.

Lors de l'Assemblée Générale ne sont soumises à un vote que les questions inscrites à l'ordre du jour. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. L'Assemblée Générale délibère sur les orientations à venir, elle fixe, sur proposition du bureau, le montant des cotisations, et pourvoit, s'il y a lieu, au remplacement des membres du Conseil d'Administration.

Pour délibérer valablement au moins le quart des membres doivent participer ou être représentés. Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale se réunit à nouveau sous quinze jours et délibère quel que soit le nombre de membres, participants ou représentés.

Tous les membres associés et actifs à jour de leur cotisation peuvent voter, chaque membre compte pour une voix. Pour le vote par procuration : les pouvoirs de vote peuvent être transmis, à un membre du même groupe, sur papier libre avec signature de l'adhérent excusé (2 pouvoirs maximum par personne). Le vote se fait à main levée, sauf si un membre demande qu'il se fasse à bulletins secrets. Les décisions se prennent à la majorité relative des suffrages exprimés.

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès-verbaux signés de deux membres du bureau. Les décisions prises obligent tous les membres, y compris les absents.

Assemblée Générale extraordinaire

Une Assemblée Générale extraordinaire peut être convoquée sur proposition du Conseil d'Administration, ou de la moitié des membres plus un, se déclarant par écrit pour modifier les statuts, ou prononcer la dissolution de l'association.

Les conditions de convocation et les modalités de vote sont identiques à celle de l'Assemblée Générale Ordinaire. Le quart au moins des membres doit participer ou être représenté valablement. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'assemblée doit être convoquée à nouveau à 15 jours d'intervalle et pourra délibérer quel que soit le nombre de ses membres participants. Dans les deux cas, les décisions sont prises à la majorité des protagonistes.

3. CERAS Nouvelle-Aquitaine : ses principes d'action

L'association a pour but de promouvoir l'étude et la diffusion de l'approche systémique dans le domaine de la famille et des organisations.

Ses objectifs principaux sont :

- Favoriser la recherche sur les systèmes humains et les réseaux de communication
- Développer les applications cliniques et institutionnelles à partir de ses études et recherches
- Promouvoir l'information et la formation à l'intervention systémique sur les groupes humains.

Ces objectifs sont menés en relation avec les organismes poursuivant les mêmes buts au niveau territorial, national et international.

4. CERAS Nouvelle-Aquitaine : son activité

4.1 Site

Fréquentation 2023 du site cerasaquitaine.org

Point de vue quantitatif

2023 Statistiques de fréquentation du site					
MOIS	Visiteurs différents	Nombre de visites	Pages visitées	Nombre de clics	Go téléchargés
JANVIER	2 525	6 311	27 289	44 284	1,08
FEVRIER	2 304	6 759	30 955	48 300	1,04
MARS	2 504	6 194	33 017	60 469	1,68
AVRIL	3 415	8 714	16 285	35 012	0,85
MAI	3 112	7 066	11 534	28 706	0,84
JUIN	2 520	6 989	19 208	39 241	0,94
JUILLET	3 430	7 486	12 022	27 312	0,73
AOÛT	2 361	6 480	9 944	20 253	0,52
SEPTEMBRE	2 338	6 080	10 599	33 105	1,00
OCTOBRE	2 160	4 685	8 367	24 541	0,82
NOVEMBRE	2 344	6 505	12 982	31 386	0,92
DÉCEMBRE	2 215	6 516	10 705	28 033	0,80
MOYENNE MENSUELLE 2023	2 640	6 649	16 911	35 054	0,94
TOTAL 2023	26 399	79 785	202 927	420 642	12,64
Evolution 2022-2023	1%	-2%	14%	16%	8%
TOTAL 2022	26 021	81 114	177 251	361 696	12,64
Evolution 2021-2022	54%	100%	77%	77%	103%
TOTAL 2021	16 939	40 493	99 872	204 729	6,22
	Visiteurs différents	Nombre de visites	Pages visitées	Nombre de clics	Go téléchargés

Le tableau ci-dessus montre que la fréquentation du site se maintient au niveau de croisière atteint en 2022. On note cependant une légère progression du nombre de pages visitées, parallèle au nombre de clics effectués et du temps moyen passé sur le site (donnée ne figurant pas au tableau).

Point de vue qualitatif :

Le contenu du site a beaucoup moins évolué de 2022 à 2023 qu'entre 2021 et 2022. Il est régulièrement actualisé mais le volume et la nature de l'information (par exemple le nombre de pages) progresse peu. Les nouveaux contenus sont surtout présents sur l'espace adhérent dont la fréquentation est stable.

La plateforme YouTube qui héberge nos vidéos, accessibles uniquement aux participants des colloques et aux adhérents, a enregistré 111 visionnages depuis octobre 2022.

	Vidéos	Nombre de vues 2023	Nombre du vues 2022	Total vues
2022	Dr Alfredo CANEVARI : "En thérapie, un rituel pour les "séparations impossibles".	9	24	33
2022	Dr Reynaldo PERRONE : "agressivité, agression, violence, le côté obscur de l'être."	3	15	18
2023	Nicole PRIEUR - "Grandir, c'est trahir".	14		14
2022	Dr Patrick VINOIS : "la place du thérapeute avec ses émotions, un "Sujet Flottant".	4	9	13
2022	Anne ROCHET : "théorie de l'attachement et analyse systémique des pratiques"	4	8	12
2023	Sabine LAGARDÈRE : "Une Loyauté à fauter"	12		12
2023	Dr Géraldine CHERNET : "La trahison comme pulsion de vie et de résilience..."	5		5
2023	Bernard PRIEUR : "Les trahisons à l'œuvre dans le couple"	4		4
	NOMBRE TOTAL DE VUES	55	56	111

Les visiteurs continuent d'être d'abord intéressés par les pages relatives au jeu de l'oie et plus globalement par les objets flottants, par exemple le blason systémique. Les données fournies par les moteurs de recherche montrent une progression significative de la demande d'information sur les colloques. L'intérêt pour le projet associatif se maintient comme en témoigne notamment les demandes d'adhésion. La recherche sur les formations reste à un niveau bas.

4.2 Colloque

Dans la continuité des colloques de 2021 et 2022, le colloque 2023 a été proposé sous la forme hybride à la suite de la décision du Conseil d'administration. Pour la deuxième année consécutive, le format hybride a été délégué à une équipe de professionnels, Cazaux Audiovisuel.

Les retours oraux et des questionnaires de satisfaction des participants s'inscrivent dans la satisfaction tant des intervenants que du cadre et des possibilités d'échange entre eux.

En termes comptable,

Recettes

Tarif identique proposé en présentiel et en distanciel : Adhérents 50€ et non adhérents 100€

Inscrits payants en présentiel : 42 (49 en 2022)

- Adhérents = $31 \times 50\text{€} = 1\,550\text{€}$
- Non Adhérents = $11 \times 100\text{€} = 1\,100\text{€}$

Total présentiel = 2 650€ pour 42 inscrits

Inscrits payants en distanciel : 26 (28 en 2022)

- Adhérents = $17 \times 50\text{€} = 850\text{€}$
- Non Adhérents = $9 \times 100\text{€} = 900\text{€}$

Total distanciel = 1 750€ pour 26 inscrits

Invités en présentiel : 17

- Non Adhérents = 8
- Adhérents = 9

Invités en distanciel : 1

- Non Adhérents = 1
- Adhérents = 0

Soit au total : 18 invités

Total participants : 86 (96 en 2022) participants dont 57 adhérents

Adhésions pour inscriptions payantes = $48 \times 20\text{€} = 960\text{€}$

Total = 5 260€

Dépenses prévisionnelles

Hôtel Atlantal = 1741,40€ (Salle + Cafés + déjeuners + chambres)

Règlements de l'intervention des orateurs = 300€

Frais de déplacements de orateurs = 368 €

Frais déplacements webmaster = 870,70€

Achats dîner siège du CERAS NA = 48,19€

Frais intervention Cazaux pour mode hybride = 2063,40€

Total = 5 391,69€

Différentiel = - 131,69€

En termes de satisfaction,

Retour de 32 questionnaires de satisfaction avec des réponses cotées systématiquement entre 4 et 5 (satisfaisant et très satisfaisant)

1. Retour sur le déroulé du colloque

- ✓ Temps alloué à la discussion un peu court
- ✓ Développer plus les trahisons nécessaires en apportant plus de cas pratiques pour accompagner les personnes dans la prise de conscience des loyautés visibles, invisibles et trahisons nécessaires
- ✓ Difficultés / au regroupement des questions = plus facile si les questions sont après chaque intervention
- ✓ Le colloque offre un niveau d'exigence élevée et offre des richesses très importantes

2. Sujets pour les autres colloques

- ✓ Les conditions de création du jeu de l'oie
- ✓ Les agressions sexuelles dans la fratrie
- ✓ Systèmes toxiques et la médiation
- ✓ Les difficultés rencontrées dans les espaces de rencontre parents/ enfants
- ✓ Familles recomposées et la place des beaux-parents
- ✓ La co-thérapie et l'alliance
- ✓ Approche centrée sur la personne
- ✓ Soutien à la parentalité dans les familles migrantes
- ✓ Approche ICV

4.3 Département Formation et partenariat avec Hegoa Formation

A la suite de la signature le 1^{er} février 2022 du contrat d'apporteur d'affaires entre le CERAS Nouvelle-Aquitaine et Hegoa Formation, le département de formation a pu participer à une session de formation de 2 jours auprès de l'association Petit à petit à CRUSCADES dans l'Aude.

Le positionnement sur deux modules de formation en extra : sensibilisation aux objets flottants et jeu de l'oie restent en attente de candidats. Il semble à ce jour que les sollicitations s'inscrivent plus sur des sessions en intra. Pour autant, deux nouvelles sessions en extra continuent à être inscrites au catalogue pour 2024.

Le département de formation est composé de membres intéressés pour participer à la réflexion autour de la démarche : Angélique TRAIN, Yveline REY, Joël PICART, Céline PARIS-ZAPATA, Edouard ZAPATA, Anne ROCHET, Sabine LAGARDERE.

Intéressées pour animer des formations : Anne ROCHET, Sabine LAGARDERE et Céline PARIS-ZAPATA.

Les intervenants sont des professionnels psychologues, psychothérapeutes ou psychopraticiens qui ont suivi une formation longue à l'approche systémique auprès de centres de formation habilités par l'EFTA (Association Européenne de Thérapie Familiale). Ils sont membres de l'association CERAS Nouvelle-Aquitaine et ont reçu une formation complémentaire de formateur sur les objets flottants. Ils sont inscrits dans une démarche d'intravision et de supervision à l'approche systémique.

En 2023, le contrat d'apporteur d'affaires a rapporté au CERAS Nouvelle-Aquitaine 255€.

4.4 Jeu de l'oie

Les commandes du jeu de l'oie continuent à croître. En 2023, 72 jeux de l'Oie ont été vendus. En 2022, les ventes représentaient 63 commandes.

Le stock des jeux non vendus au 31/12/2023 est de 78 jeux. Le prix d'achat à l'unité est de 24,95€ soit un total de 1946,10€

Le nombre de jeux vendus en 2023 est de 79 avec la répartition suivante :

31 jeux achetés par des institutions non adhérentes à 200€ = 6 200€

3 jeux déclassés (défauts de fabrication) achetés par des membres du Conseil d'administration à 35€ = 105€

32 jeux achetés par des particuliers non adhérents à 160 € = 5 120€

13 jeux achetés par des particuliers adhérents à 120€ = 1 560€

Avec total de 12 985€

31 jeux ont été commandés par des institutions, 32 par des particuliers non adhérents, 13 par des particuliers adhérents et 3 à des membres du CERAS NA en tant que jeux de l'Oie déclassés. 62 commandes sont envoyées en métropole, 1 à Tahiti, 1 à Monaco, 5 en Belgique, 1 au Luxembourg et 2 en Suisse.

Les envois se font systématiquement en Colissimo.

4.5 Publications

En 2023, Yveline REY et Sabine LAGARDERE ont travaillé à des publications qui seront effectives dans le courant du second semestre 2024.

5. CERAS Nouvelle-Aquitaine : sa vie associative

En 2023, l'association a poursuivi ses temps de rencontres et de réunions. Les instances se sont déroulées en mode hybride.

5.1 Instances de l'association

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis les 18 janvier, 15 mars, 24 mai et 11 octobre. L'Assemblée Générale s'est tenue le 2 juin avec la participation ou la représentation de 25 adhérents.

La dynamique autour des membres d'honneur s'est poursuivie en 2023. Sont membres d'honneur Juan Antonio ABEJON, Ivy DAURE, Michel DELAGE, Jean-Paul MUGNIER, Alfredo CANAVERO, Reynaldo PERRONE, Nicole PRIEUR et Bernard PRIEUR.

Comme le prévoit les statuts de l'association, les administrateurs sont élus pour 3 ans. Dans ce contexte, les membres du CA ont été consultés ainsi que l'ensemble des adhérents de l'association en leur rappelant les modalités électorales de l'association. Il est possible de candidater au CA quand

un adhérent devient un membre actif après avoir été intronisé par un membre du CA et cette candidature validée par le CA. Ont été nommés nouveaux membres actifs en 2023 : Ludivine ARTUS, Géraldine CHERNET, Patrice MARTIN, Dominique RAPIN, Virginie TREY et Elodie VERDIER.

Au cours de l'AG, il a été confirmé le départ du CA de Caroline LASSERRE, Jean-Luc PETIT et Patrick VINOIS.

Géraldine CHERNET, Virginie TREY et Elodie VERDIER ont présenté leur candidature en qualité de membres du CA. Elles ont été élues à l'unanimité.

Lors du CA du 11 octobre 2023, les membres du bureau ont été élus :

- ✓ Yveline REY, Présidente
- ✓ Edouard ZAPATA, Vice-président
- ✓ Joël PICART, Trésorier,
- ✓ Angélique TRAIN, trésorière adjointe
- ✓ Sabine LAGARDERE, secrétaire
- ✓ Anne ROCHET, secrétaire adjointe.

La secrétaire a déclaré les modifications statutaires au niveau de la Préfecture.

5.2 La participation à des manifestations autour de l'approche systémique

Sabine LAGARDERE s'est rendue au Luxembourg en janvier 2023 auprès d'un groupe de travail, animé par Marie-Jeanne SHON, sur les Objets Flottants. Ce groupe était accueilli par la psychologue clinicienne et thérapeute familiale Marie-Jeanne SCHON. Etaient présents en outre : Michel MAESTRE (Lille), Stefano GKAITATZIS (Frankfurt), Romano SCANDARIATO (Bruxelles).

En février, elle est intervenue auprès des étudiants du DFSSU Clinique familiale et pratiques systémiques de l'Université de Paris 8.

A l'invitation de Michel MAESTRE de PSYCOM, Sabine LAGARDERE a ouvert à Lille en juin le colloque sur « Objets flottants et autres objets métaphoriques » et animé deux ateliers de découverte du panier à problèmes avec plus de 60 participants. Patrick VINOIS a également animé un atelier sur la sculpturation.

A l'Institut d'Études Systémiques, Yveline REY a participé en juin aux journées d'étude « *Si on cessait d'y penser* » sur le thème de la mémoire traumatique. Si l'oubli ne préserve pas l'existence de la souffrance, peut-on trouver un chemin, entre la mémoire et l'oubli ? La mémoire individuelle peut-elle trouver des ressources dans la mémoire commune, la mémoire d'un groupe ou d'une famille ?

5.3 Vacation de la responsable

La vacation de la responsable est décrite dans le tableau ci-dessous.

Listing activités + Heures de travail du 1^{er} mars 2023 au 28 février 2024
Vacation de la Responsable CERAS Nouvelle-Aquitaine

Date	Activités	Horaires
1/03/2023	Préparation jeux de l'oie	1h30
3/03/2023	Préparation CA + + rapport d'activité	2h30
9/03/2023	Colloque + jeu de l'oie	2h
13/03/2023	Comptabilité + colloque + jeu de l'oie	2h30
15/03/2023	CA	3h
22/03/2023	Suite CA + coordination avec les adhérents	2h
TOTAL MARS 2023		13h30
7/04/2023	Point comptabilité + communication + colloque	3h00
11/04/2023	Jeu de l'oie + colloque +préparation CA	1h30
18/04/2023	Suivi inscription colloque + finalisation rapport d'activité	2h00
27/04/2023	Suivi commandes jeu de l'oie + adhérents	2h00
TOTAL AVRIL 2023		8h30
3/05/2023	Comptabilité + commandes jeu de l'oie	1h30
12/05/2023	Préparation AG + communication présentation livre + colloque	2h00
22/05/2023	Comptabilité + Commandes + Adhésion + préparation CA	3h00
24/05/2023	CA + compte rendu	3h00
26/05/2023	Commandes jeux de l'oie	1h30
TOTAL MAI 2023		11h00
2/06/2023	Gestion + animation AG	3h
2/06/2023	Gestion commandes	1h
12/06/2023	Gestion activités CERAS NA + comptabilité	2h
21/06/2023	CR AG + Comptabilité	2h
30/06/2023	Colloque +inscriptions colloque + adhésion	2h
TOTAL JUIN 2023		10h00
06/07/2023	Colloque +inscriptions colloque + adhésion	3h
13/07/2023	Compte CERAS	3h
26/07/2023	Préparation jeux de l'oie	1h30
TOTAL JUILLET 2023		7h30

2/08/2023	Inscription colloque	1h30
9/08/2023	Commandes jeux de l'oie	1h30
11/08/2023	Comptabilité	2h
14 au 31/08/2023	Permanence CERAS	4h
TOTAL AOÛT 2023		9h
11/09/2023	Point global compta + inscriptions colloque + Adhésion	4h
Du 18/09 au 23/09/2023	Préparation colloque	10h
25/09/2023	Suite colloque	3h
TOTAL SEPTEMBRE 2023		17h
2/10/2023	Jeux de l'oie + comptabilité	2h
4/10/2023	Jeux de l'oie + comptabilité	2h
6/10/2023	Bilan Colloque + préparation CA	2h
11/10/2023	CA = animation	1h30
19/10/2023	CR CA + suivi compta	2h
TOTAL OCTOBRE 2023		9h30
2/11/2023	Préparation jeux de l'oie	2h
6/11/2023	Gestion commandes + partenariat Hegoa Formation	1h30
15/11/2023	Points commandes en attente + suivi administratif des dossiers	1h30
21/11/2023	Facturation chorus + comptabilité	2h
29/11/2023	Commandes jeu de l'oie + comptabilité	2h
TOTAL NOVEMBRE 2023		9h
5/12/2023	Commandes jeu de l'oie + comptabilité	3h
15/12/2023	Préparation CA + Point commandes jeu de l'oie 2023 + Comptabilité	4h
21/12/2023	Envoi commandes + secrétariat	1h
TOTAL DECEMBRE 2023		8h
8/01/2024	Point comptabilité + commandes jeu de l'Oie	2h
10/01/2024	Envoi invitation CA + comptabilité +	2h

19/01/2024	préparation jeux de l'oie	4h
22/01/2024	Rencontre Hélène Rose Biard : informations approche systémique et formations	1h
23/01/2024	Rencontre Hegoa Formation : Bilan annuel	2h
24/01/2024	CA	1h30
25/01/2024	Suites CA + compte rendu	2h
31/01/2024	Rencontre pour information CERAS NA Mathilde LACAZE	1h
TOTAL JANVIER 2024		15h30
8/02/2024	Commandes jeu de l'oie	1h
12/02/2024	Comptabilité	2h
14/02/2024	Préparation supports inscription colloque	2h
19/02/2024	Bilan comptable + rapport d'activité	6h
27/02/2024	Préparation CA du 13/03/2024	2h
TOTAL FEVRIER 2024		13h
TOTAL ANNUEL 2024		131h30
MENSUALISATION		11h

L'activité 2024 en lien avec la vacation de responsable au sein du CERAS NA montre que le forfait de 10 heures mensuelles correspond à une fourchette basse. La répartition mensuelle peut être déclinée en 4 thématiques :

- ✓ La comptabilité
- ✓ La vie de l'association : CA, AG et colloque
- ✓ Les commandes du jeu de l'oie
- ✓ La formation et la communication.

L'ensemble de ces activités s'inscrivent dans la lettre de mission définie par la présidente et le trésorier dans le cadre de la convention de prestation signée par le CERAS Nouvelle-Aquitaine avec Céline PARIS-ZAPATA :

Missions générales :

Sous la responsabilité de la présidente de l'association, elle assure la mise en œuvre des missions de l'association, et dans le cadre de sa délégation formalisée, elle est responsable du fonctionnement général, administratif, financier et technique de l'ensemble des activités :

- Conduire le projet de l'association en accompagnant son évolution et en l'évaluant

- Proposer des actions de développement
- Organiser et piloter les projets décidés par le conseil d'administration
- Assurer la gestion administrative et financière
- Animer les relations partenariales en lien avec le bureau
- Rendre compte au conseil d'administration et au bureau

Elle est impliquée dans le contrat d'apporteur d'affaires contractualisé avec HEGOA Formation.

Missions spécifiques :

Conduite du projet associatif :

- Organiser et coordonner les instances de l'association
- Participer à titre consultatif aux réunions du conseil d'administration et du bureau
- Planifier la réalisation des orientations, élaborer les plans d'action en collaboration avec les membres du conseil d'administration
- Concevoir les méthodes d'intervention favorisant la progression du projet associatif
- Proposer et mettre en œuvre des actions de communication

Pilotage des activités :

- Définir et animer les outils de suivi d'activités
- Rédiger le rapport d'activité et le restituer annuellement au conseil d'administration
- Coordonner les actions nécessaires au fonctionnement de l'association auprès des adhérents
- Assurer le lien avec les partenaires dans le respect des décisions du conseil d'administration

6. CERAS Nouvelle-Aquitaine : Bilan de l'exercice 2023

Les éléments sont transmis en annexe par le trésorier à la suite de l'envoi de l'expert-comptable de la SAFIGEC et leur présentation aux membres du conseil d'administration.

7. CERAS Nouvelle-Aquitaine : projections

7.1 Budgétaires

La volonté du conseil d'administration est de poursuivre sa démarche de maintien d'un équilibre entre les ressources et les charges de l'association. L'année 2023 a permis de s'inscrire dans cette dynamique malgré un déficit du colloque.

Il est à noter que le colloque s'inscrit dans une dynamique de communication du CERAS Nouvelle-Aquitaine. Le seul autre budget consacré par l'association à la communication est le site internet.

La vacation de Céline PARIS-ZAPATA, en qualité de responsable, reste le poste budgétaire le plus important et correspond aux attendus de la lettre de missions et de la vie de l'association.

7.2 Instances

Les membres du Conseil d'administration s'inscrivent dans la continuité du déploiement des démarches de communication pour promouvoir l'association. Une rencontre entre Yveline REY et Julien BESSE est prévue le 27 septembre 2024 pour l'enregistrement d'un interview qui sera ensuite diffusée sur la chaîne You Tube de Julien BESSE.

Un projet de rédaction d'une page Wikipédia sur Yveline REY et ses activités au sein du CERAS de Grenoble et la transmission au sein du CERAS Nouvelle-Aquitaine est en cours de réflexion.

7.3 Activités

7.3.1 Jeu de l'oie

Une nouvelle commande de jeux de l'Oie a été adressée à l'imprimeur début 2024 pour la fabrication de 300 jeux.

7.3.2 Déploiement des formations avec Hegoa Formation

Le partenariat avec HEGOA Formation se poursuit pour s'engager dans une dynamique de réponse à des demandes en intra sur l'ensemble du territoire national et continuer à proposer deux sessions de formation en inter. Un travail en collaboration est développé autour :

- des outils de communication
- des contenus pédagogiques et l'ensemble des process de qualité
- Et des réponses spécifiques aux demandes de formation en intra

L'équipe HEGOA FORMATION propose au CERAS NA une communication trimestrielle, sur la formation autour du jeu de l'oie, aux particuliers et aux établissements qui commandent le jeu de l'Oie. L'idée est d'essayer de débiter une session pour répondre à deux personnes qui ont manifesté leur intérêt.

Géraldine CHERNET et Sabine LAGARDERE se mettent à disposition pour promouvoir sur les réseaux sociaux les formations, grâce à des outils de communication adaptés qu'il s'agit de créer avec HEGOA FORMATION.

Anne ROCHET, Sabine LAGARDERE et Angélique TRAIN confirment leur souhait de proposer une formation sur le génogramme. Cette proposition a été validée au sein du CA. Une démarche de rédaction des supports dans les formats attendus dans le cadre de Qualiopi va être coordonnée entre les membres du département de formation.

Yveline REY inscrit ces projets dans le cadre de l'approche systémique dans sa dimension éthique, esthétique et créatrice. Les formations sur les objets flottants portées par le CERAS NA sont en dehors de la diffusion d'outils appartenant à une boîte à outils dissociée du contextualisme et de l'approche systémique.

7.3.3 Colloque 2024

Les méthodes narratives connaissent aujourd'hui une diffusion importante et un regain d'intérêt. Dès la fin des années 1980, l'approche systémique a commencé à développer l'axe narratif, comme en témoigne l'ouvrage « Il était une fois... La méthode narrative en systémique » (CAILLÉ P. et REY Y. ESF éditeur, Paris, 1988). Cette méthode s'inscrivait alors dans la lignée des thérapies

familiales et de l'intervention systémique prenant en compte le contexte comme matrice du signifié. Elle se fondait aussi sur les théories de la complexité et du constructivisme (cybernétique de second ordre). Actuellement, les nouvelles approches narratives vont davantage se recentrer sur l'individu et le constructionnisme social, comme le précisera Robert NEUBURGER. Les méthodes narratives systémiques ne nient pas la réalité des faits mais les intègrent (par exemple avec le jeu de l'oeil systémique) et en proposent des lectures alternatives qui permettent d'augmenter le nombre de choix possibles.

Public : toute personne concernée par la relation d'aide

Intervenants :

Robert NEUBURGER, psychiatre, psychanalyste, thérapeute systémique

CONSTRUCTIVISME ET HUMANISME

Que peut apporter le constructivisme à une vision humaniste de la psychiatrie et de la psychothérapie ?

En psychothérapie, c'est un apport théorico-clinique qui peut enrichir les possibilités thérapeutiques dans l'optique d'une éthique de choix.

En psychiatrie, la vision constructiviste et humaniste permet, entre autres, d'élargir la notion de diagnostic, aussi de permettre une meilleure intégration des différentes approches des troubles psychiatriques.

Gise ROSSET et Caroline VALOIS, psychologues cliniciennes, thérapeutes systémiques, ex formatrices du CERAS Grenoble

UNE METHODE NARRATIVE, LE CONTE SYSTEMIQUE REVISITE

Il était une fois...ou comment à partir de notre rencontre avec le conte (et le conte systémique), nous thérapeutes l'avons utilisé à travers le temps dans différents contextes : groupes en soins ambulatoires, thérapies familiales, thérapies de couple, analyse de pratique et supervision. Nous développerons à partir d'une situation clinique la construction et l'utilisation de cet objet flottant et ce qu'il permet tant pour la famille que pour les thérapeutes.

Joël PICART, psychologue clinicien, thérapeute systémique, ex formateur du CERAS Grenoble, membre du CERAS Nouvelle-Aquitaine

Une méthode narrative d'analyse des pratiques professionnelles.

Comment travailler en analyse des pratiques professionnelles, de manière constructiviste, avec un groupe dont les participants n'ont reçu aucune formation aux modèles systémiques ?

C'est la question à laquelle j'ai essayé de répondre par une méthode structurée de conduite d'une séance d'analyse de pratique, invitant, notamment, à une approche narrative.

Comment créer entre tous les membres du groupe des interactions au service de la personne qui expose une situation problématique, afin de lui permettre de « faire un pas de côté », d'élaborer des « représentations ayant plus d'avenir » que la construction actuelle ?

Joël PICART se propose de décrire les étapes du processus de co-construction, les règles et les consignes appliquées, le rôle de l'animateur.

Ludivine ARTUS, psychologue clinicienne, thérapeute systémique, membre du CERAS Nouvelle-Aquitaine

L'approche systémique dans le Théâtre Forum

« Tous les êtres humains sont des acteurs (ils agissent) et des spectateurs (ils observent). Nous sommes tous des spectateurs. » Augusto Boal, créateur du Théâtre de l'opprimé.

Comment utiliser le théâtre pour mieux regarder, pour modifier ses comportements, pour se permettre de re-jouer des instants, pour s'exercer à, pour débattre avec philosophie de la violence sans en ajouter ?

Je décrirai des expériences d'interventions de théâtre Forum menées avec la Ligue d'Improvisation de Dordogne auprès d'enfants, adolescents ou jeunes formateurs sur des sujets de discrimination ou d'oppression. En m'appuyant sur des concepts systémiques tels que la complexité, la compétence, le contexte, les rôles j'évoquerai en quoi cette forme théâtrale est systémique.

7.3.4 Participation des membres du CERAS Nouvelle-Aquitaine à la promotion de l'approche systémique

- Groupe international sur les objets flottants : ce groupe devrait poursuivre ses objectifs en 2024, avec au moins une réunion en visioconférence, et peut-être une participation à un colloque international.
- Céline PARIS-ZAPATA et Sabine LAGARDÈRE ont proposé deux interventions au comité d'éthique de la revue Suisse de Thérapie Familiale qui organise les 15es Journées francophones de thérapie familiale systémique de Lyon du **22 au 24 mai 2025**, sur le thème « Transmettre : des racines et des ailes ». Nous saurons fin septembre 2024 si ces interventions sont retenues. Elles portent sur la transmission du CERAS de Grenoble au CERAS de Nouvelle-Aquitaine, et sur l'intravision, avec notamment la méthode d'animation 7/7/7.
- Interview Yveline par Julien BESSE le 27 septembre 2024

7.3.5 Publications

Sabine LAGARDERE a écrit un article qui porte le nom « Un conte dans une approche systémique interculturelle de personnes migrantes en situation de précarité », qui paraîtra dans la revue Thérapie Familiale en juin 2024. Elle a également produit un texte à partir de sa conférence Lilloise de juin 2023, qui devrait être publié par PSYCOM. Cet article « Les Objets flottants d'hier à aujourd'hui » est déjà disponible pour nos adhérents sur le site du CERAS.

Maria BORSCA coordonne un livre sur l'approche systémique et le génogramme pour la maison d'édition allemande Vandenhoeck & Ruprecht dans lequel Sabine LAGARDERE contribue avec un article sur la malle aux boutons de couture : « Knöpfe für ein kreatives und sensibles Genogramm ».

Yveline REY a entrepris un important travail d'actualisation de l'ouvrage initialement paru en 1988, en collaboration avec Philippe CAILLÉ, « Il était une fois du drame familial au conte systémique ». La nouvelle version paraîtra en septembre 2024 chez ESF.

Maria BORSCA et Ivy DAURE coordonnent un ouvrage sur la supervision à paraître également en septembre 2024 chez ESF, deux membres du CERAS NA ont écrit un article,

Yveline REY : « Supervision, vers une méta-vision »

Sabine LAGARDERE, « L'intravision : un partage précieux entre pairs ».

7.3.6 Groupe d'intravision et supervision

Le groupe d'intravision existe sur le Pays-Basque depuis octobre 2014. Les participants fondateurs ont été membres du CERAS 64 et adhèrent au CERAS Nouvelle-Aquitaine. Au regard de cette co-construction, il a été convenu par les participants qu'à compter de janvier 2022, ces séances intègrent les activités du CERAS Nouvelle-Aquitaine. Elles s'organisent selon les modalités décrites ci-après :

1. Dimension, fonctionnement et présences des participants-es

Les dispositions posées en septembre 2017 ont été confirmées :

- L'optimisation du groupe est fixée à 12 participants,
- La séance d'intravision ou de supervision se déroulera avec un minimum de 7 participants, en dessous de ce nombre de participants, elle sera annulée,
- Si un participant cumule 2 absences (sauf impossibilité formalisée au moment de la planification annuelle) ou plus sur l'ensemble de l'année, la possibilité de maintien de sa participation sera questionnée par le groupe,
- Chaque année à la séance de novembre, seront posées les sorties et les entrées des participants. Le groupe souhaite que le participant qui quitte le groupe puisse être présent à la dernière séance afin de partager ses retours par rapport à la démarche d'intravision et de supervision. L'arrivée des nouveaux participants, intronisés par un membre, sera effective à la séance de janvier suivant,
- Il est mis en avant l'importance de planifier les séances dès le mois de juin pour l'année suivante.

2. Animation du groupe

Il est retenu la co-animation du groupe par deux participants-es. Il sera déterminé à la fin de chaque séance, les co-animateurs-rices pour la séance suivante.

3. Supports de présentation

A ce jour et avec la possibilité d'évolution tout au long des séances, le support retenu est celui de l'utilisation du 7/7/7 et la fiche de supervision systémique de Philippe Caillé.

Avec ces outils, les aspects explorés dans la présentation d'une situation sont :

- Savoir pourquoi cette situation est présentée et quels sont les attendus par rapport au groupe,
- La présentation des éléments familiaux ou institutionnels et contextuels qui la composent,
- La posture active des participants-es avec sept tours de table ou d'écrans pour poser des questions, à la forme interrogative, sur la situation,
- La dimension réflexive partagée, sur la situation, à travers la pose d'hypothèses par toutes celles-elles qui le souhaitent en se mettant dans la position de recevoir la famille ou d'être

en situation de travail avec cette équipe en présentant l'hypothèse à explorer et ses modalités de mise en œuvre,

- Un retour du présentateur sur les éléments retenus et l'apport de hypothèses proposées,
- Et la lecture de la totalité des questions la fiche de supervision systémique par l'animateur à la personne qui a présenté la situation. A la suite de la lecture, la personne sera libre d'apporter ou pas des éléments de réponse au groupe. Cette fiche permet un accès aux résonances telles qu'elles sont définies par Mony Elkaim.

Avant de clôturer une séance, les co-animateurs-rices s'engagent à solliciter chacun-e des participants-es sur la confirmation de sa sécurité au sein du groupe.

4. Déroulé de la séance

Les co-animateurs-rices recenseront en début de séance les situations à présenter. Et avant leur présentation, il sera proposé un feed-back sur les situations abordées lors de la séance précédente.

Dans la continuité de la constitution de ce groupe et en lien avec son rapprochement avec le CERAS, les rencontres d'intravision sont complétées par des séances de supervision animées par Yveline REY. Le calendrier est défini à l'avance par les membres du groupe avec Yveline. Ces séances avec Yveline REY se poursuivent en 2024 sur sa proposition.

Rédigé par Céline PARIS-ZAPATA avec les contributions de
Yveline REY
Sabine LAGARDÈRE
Joël PICART